

---

# Concours d'entrée

---

# Rapport Jury 2024

---

## Latin

---



## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Version latine

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve écrite**

Le jury a corrigé cette année 58 copies de version latine. Les résultats, reflétant un degré de réussite très variable d'un travail à l'autre, ont couvert toute l'échelle des notes, de 01 à 20. 12 copies ont eu une note inférieure à 5, ce qui explique une moyenne de 9,90, en légère baisse par rapport aux années précédentes. 55% des copies ont obtenu une note égale ou supérieure à 10, 7 ont dépassé la note de 17, parmi lesquelles 2 ont atteint la note maximale. Celle-ci récompense, rappelons-le, non pas un sans-faute, mais ce qui, aux yeux du jury, correspond à ce que le candidat ou la candidate peut faire de mieux à ce stade de sa formation, dans le temps imparti et les circonstances d'un concours.

Le texte était tiré du traité d'architecture de Vitruve et rapportait une anecdote qui ne requérait pas de connaissances historiques particulières. Toutefois, avoir déjà entendu parler du mont Athos pouvait éviter de garder l'accusatif *Athon* dans la traduction ; à ce propos, on ne saurait trop insister sur l'attention à porter aux noms propres, qu'il faut transposer par le mot usuel en français (« Alexandre » pour *Alexander*) ou, à défaut, par le nominatif du mot latin. Le chapeau propose souvent une transposition (« Dinocrate » pour *Dinocrates* ici, par exemple), qu'il est bienvenu de repérer et conserver. De même, reconnaître dans le costume de Dinocrate les attributs traditionnels d'Héraclès était susceptible d'aider à saisir le sens de la quatrième phrase du texte et à en traduire précisément les termes.

Comme il arrive souvent, le texte présentait des passages de difficulté légèrement supérieure au reste, mais de façon circonscrite. Le jury a été agréablement impressionné de voir que, tenant compte de recommandations précédentes, la très grande majorité des candidates et des candidats ont gardé courage et sang-froid et sont allés jusqu'au bout de leur traduction. C'est ainsi que beaucoup de copies ont obtenu des résultats honorables malgré quelques passages à vide.

Comprendre la phrase latine demande une grande rigueur dans l'analyse morphologique et syntaxique. Il fallait en particulier, dans ce texte, identifier précisément les nombreux participes et s'appuyer sur leurs genre, nombre et cas pour chercher ce à quoi ils se rapportaient, et construire la phrase à partir de là. Quand il y a deux possibilités, il faut faire preuve de bon sens : ainsi, l'ablatif pluriel *affluentibus* peut théoriquement s'accorder à *fructibus* ou à *moenibus*, la métaphore s'applique facilement au premier et non au second, comme le manifeste une traduction malheureuse comme « un océan de remparts ».

Des faits de langue très courants, comme les ablatifs de qualité par lesquels Dinocrate est décrit au début du texte, ne devraient pas poser de difficultés, même quand ils sont en fonction d'attribut du sujet.

Dans la réponse d'Alexandre se trouvaient deux balancements appuyés sur la corrélation *ut... sic* d'une part, et *quemadmodum... sic* d'autre part. La traduction automatique par « de même que... de même », pour acceptable qu'elle soit, peut parfois laisser place avantagement à des tournures plus légères. Ici, un certain nombre de candidats et candidates ont senti l'opposition logique entre *quemadmodum puto* et *sic iudico* et ont privilégié des traductions judicieuses comme « autant... autant » ou « si... en revanche », ce qui a été valorisé. On aura en tête que ces structures corrélatives permettent d'éclairer réciproquement les deux segments composant la phrase. Ainsi, la construction parallèle des verbes aurait pu éviter la confusion entre *iudico*, première personne du présent de l'indicatif, et l'ablatif de *iudicium*, *ii*, *n.*, qui, pour rappel, est *iudicio*.

Le système hypothétique en interrogative indirecte du deuxième paragraphe a généralement été bien compris, à partir du moment où l'infinitif futur *fore* était bien identifié, sans être confondu avec l'adverbe *ferre*. De même, l'infinitif passif *ali* a été généralement reconnu, en dépit de quelques confusions avec *alius*. En revanche, on n'oubliera pas que les verbes déponents, comme *polliciti sunt* ou *tueri*, ont une valeur active et non passive.

On s'attachera à rendre avec rigueur les degrés de l'adjectif : le comparatif *tardiores* exprimait ici un excès et demandait une traduction du type « ils tardèrent trop », tandis que le superlatif *amplissima [statura]* avait ici une valeur absolue (« très haute ») et non relative (« la plus haute »). De manière générale, pour traduire avec justesse et précision un mot, il convient de l'adapter au contexte de leur emploi et à la logique du propos, et le jury a apprécié certaines traductions fines qui montraient une prise de recul sur le texte. Ainsi, la traduction de *nouitas* par « cet événement inédit » ou « cette apparence extraordinaire » était une bonne idée. Dans cette même phrase, traduire *populum* par « l'assistance » plutôt que simplement par « le peuple » montrait que le cadre de l'action avait été identifié ; à la fin du deuxième paragraphe, en revanche, le même mot se trouvait parfaitement traduit par « la population ». L'emploi absolu de *posse* au début du second paragraphe a souvent été bien rendu par « ce n'était pas possible ». Attention cependant à ne pas tomber dans le piège de la surtraduction : traduire *ille* par « ce bel homme » n'avait pas grand sens, et même si la valeur laudative du démonstratif ici se comprend par le prestige du personnage, elle n'est pas si significative qu'il soit indispensable de la marquer en français. La version est un art du cas par cas.

C'est également le lieu où doit se manifester une parfaite maîtrise de la langue française. Le passé simple doit faire l'objet de la plus grande attention (on signalera ainsi que « il enduit » est un présent, et que le passé simple est « il enduisit »). Il n'est pas superflu, semble-t-il, de rappeler certaines règles, comme le fait que le participe présent en français soit invariable. L'usage veut que les adjectifs de nationalité, comme *Macedo*, prennent une majuscule en latin mais pas en français : on écrira donc « un architecte macédonien », quand le substantif

correspondant prendrait une majuscule (« un Macédonien »). Par ailleurs, par convention, on n'emploie pas le vouvoiement dans les traductions.

En conclusion, on insistera sur l'importance d'une phase de relecture, qui peut se dérouler en deux temps. L'une vérifiera l'adéquation au texte latin et traquera les oublis (omettre lors de la mise au propre un groupe de mots, voire une phrase entière, arrive fréquemment et est sanctionné à la mesure des erreurs des autres candidates et candidats) ; l'autre permettra de vérifier que ce que l'on a écrit a un sens en français, que l'orthographe et la syntaxe sont *a minima* correctes, et enfin que la ponctuation, trop souvent négligée voire absente, correspond à l'usage.

## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Explication d'un texte latin

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 13

*Membres du jury : Frédéric DUPLESSIS, Mathilde CAZEAUX*

Le jury a entendu cette année treize candidats et candidates, soit un de plus qu'en 2022 et 2023, ce qui reflète les excellents résultats des préparateurs de Lettres classiques aux épreuves d'admissibilité. Les notes obtenues vont de 4/20 à 19,5/20. La moyenne est de 12,35/20 avec six notes supérieures à 15/20. Ces bons résultats sont la preuve qu'il est possible d'obtenir, avec une préparation sérieuse tout au long de l'année, une très bonne note à cette épreuve sur programme. Le hasard du tirage a fait que le jury a évalué sept candidats et candidates sur Salluste et six sur Ovide. Voici les références des textes tirés au sort :

- *La guerre de Jugurtha*, IV.1-8 (de *Ceterum* à *uirtus est*)
- *La guerre de Jugurtha*, VII.6-IX.3 (de *Igitur* à *instituit*)
- *La guerre de Jugurtha*, X.1-XI.2 (de *Paruom* à *moritur*)
- *La guerre de Jugurtha*, XI.5-XII.6 (de *Ibi* à *referunt*)
- *La guerre de Jugurtha*, XIV.13-19 (de *quod in familia* à *curare licet*)
- *La guerre de Jugurtha*, XXIV.1-10 (de *Numidae* à *Masinissae*)
- *La guerre de Jugurtha*, XXXI.1-9 (de *Multa* à *tradita sunt*)
- *Héroïdes*, I, 47-78
- *Héroïdes*, III, 25-56
- *Héroïdes*, VI, 1-40
- *Héroïdes*, VI, 119-151 (jusqu'à *forem*)
- *Héroïdes*, VII, 31-62
- *Héroïdes*, XIII, 3-34

Alors que les notes obtenues sur Salluste se répartissent de façon régulière de 7/20 jusqu'à 19,5/20, les prestations sur Ovide ont été beaucoup plus contrastées (quatre notes inférieures ou égales à 8/20 puis un 16/20 et un 18,5/20). Cet écart semble s'expliquer par le fait que plusieurs candidats et candidates ont semblé découvrir le texte poétique au programme au moment de leur préparation, ce qui constitue un sérieux handicap pour un texte truffé de références littéraires et mythologiques comme les *Héroïdes*.

Le déroulement de l'épreuve et ses quatre étapes sont bien connus.

1) Le candidat ou la candidate commence par proposer une lecture de l'extrait, lecture qui doit être fluide et un tant soit peu expressive. Les élisions doivent être respectées pour la poésie dactylique. Le jury arrête le candidat ou la candidate au bout d'un dizaine de lignes ou de vers et l'invite à traduire.

2) La traduction de l'ensemble du passage est l'étape la plus importante de l'épreuve puisqu'il n'est pas possible de proposer un commentaire littéraire pertinent sans une bonne

compréhension du passage. Cette traduction doit se faire en reprenant le texte au fur et à mesure, groupes de mots par groupes de mots (et non mot par mot ou phrase par phrase).

3) Dans la foulée de la traduction, le candidat ou la candidate propose un commentaire linéaire ou composé du passage. Le jury rappelle qu'un commentaire littéraire doit sans cesse chercher à faire dialoguer l'analyse formelle et l'interprétation du texte et qu'il doit donc éviter les deux écueils opposés que sont la paraphrase continue et l'accumulation stérile d'analyses stylistiques ponctuelles. À titre d'exemple, un candidat a parfaitement mis en valeur l'efficacité de la *sententia* « Nam concordia parvae res crescunt, discordia maxumae dilabuntur » en analysant les différents jeux stylistiques à l'œuvre derrière cette formule de Salluste (parallélisme, homéotéleute, antithèse et asyndète). Comme chaque année, le jury a constaté que la scansion n'était que très rarement abordée (une candidate a néanmoins proposé une fine analyse de la répartition des hexamètres et des pentamètres entre les figures de Médée et d'Hypsipyle dans son extrait de l'*Héroïde* VI en rattachant de façon pertinente ses remarques à l'opposition entre le genre épique et le genre élégiaque). Le jury a eu la mauvaise surprise de constater que cet oubli de la dimension métrique du texte reflétait souvent une méconnaissance complète de l'exercice de la scansion : plusieurs candidates et candidats se sont ainsi révélés incapables de scander un hexamètre durant la reprise ou ont cru que le jury leur demandait de lire le vers en marquant les longues et les brèves alors qu'il s'agissait simplement et de façon tout à fait traditionnelle de signaler la répartition des dactyles et des spondées au sein du vers. Le jury ne peut qu'inviter les candidats et candidates des prochaines sessions à ne pas négliger cet aspect de la poésie latine et à s'entraîner régulièrement à scander des hexamètres et des pentamètres lorsque l'œuvre au programme, comme c'était le cas cette année, est composée en vers dactyliques.

4) L'entretien de dix minutes avec le jury occupe la dernière partie de l'épreuve. Le jury revient d'abord, si besoin, sur certains points problématiques de la traduction avant d'aborder, en fonction du temps qu'il lui reste, quelques éléments de commentaire. Cette dernière étape n'a pas pour objectif de piéger le candidat ou la candidate. Elle doit lui permettre de se corriger et de compléter ses analyses et il n'est pas rare qu'un candidat ou une candidate obtienne une bonne voire une excellente note grâce à un entretien réussi.

Les différents points que nous venons d'aborder sont rappelés année après année dans chaque rapport de jury et il ne nous semble pas nécessaire de nous étendre davantage sur ces aspects de l'épreuve. Nous souhaiterions, en revanche, insister dans ce rapport sur un autre aspect de l'épreuve trop souvent négligé par les candidats et les candidates. L'épreuve sur programme, en effet, n'évalue pas uniquement les capacités de traduction et les capacités d'analyse littéraire des candidats et des candidates ; elle offre aussi bien souvent au jury la possibilité de tester leur culture générale gréco-latine, cela étant particulièrement le cas avec les *Héroïdes* cette année. La connaissance des œuvres au programme constitue bien évidemment la principale attente du jury : les candidats et les candidates doivent être capables de resituer clairement le passage qu'ils commentent dans l'économie globale de l'ouvrage et ne doivent pas hésiter à proposer des rapprochements qui leur semblent pertinents avec d'autres passages de la même œuvre. Toutefois, la compréhension fine des textes sélectionnés et de leurs enjeux nécessite régulièrement la maîtrise d'une culture générale touchant des domaines variés comme la géographie, l'histoire, les institutions romaines, la mythologie ou la littérature.

Le jury n'attend pas du tout des candidats et candidates qu'ils déploient une érudition encyclopédique mais simplement qu'ils soient capables de convoquer à bon escient des connaissances que l'on est en droit d'attendre de tout étudiant ou étudiante en lettres classiques. Par exemple, pour les extraits de Salluste tombés à l'oral cette année, il était utile de maîtriser les notions de *mos maiorum* ou d'*homo nouus*, de connaître la figure de Scipion l'Africain ou l'opposition *optimates/populares*, de ne pas confondre peuple et plèbe, ou encore d'avoir une idée, même rudimentaire, de ce qu'est un tribun de la plèbe. Quant aux textes tirés des *Héroïdes*, ils offraient aux candidats et candidates l'occasion de mettre en avant leurs connaissances des principaux intertextes littéraires et des principaux mythes avec lesquels joue Ovide. Ainsi, pour la première *Héroïde*, la lettre de Pénélope à Ulysse, il aurait été utile au candidat passant sur ce texte de connaître les grandes lignes de l'*Odyssée* (notamment la Télémachie et le retour d'Ulysse à Ithaque). De même, il était impossible de traduire et de commenter la lettre de Briséis (*Hér.* III) sans connaître le début de l'*Illiade* et l'histoire de Briséis ; cela aurait évité à une candidate de penser que Briséis cherchait dans cette lettre à convaincre Achille de reprendre les armes. La lettre de Didon à Énée (*Hér.* VII) jouait, quant à elle, avec la fin du chant IV de l'*Énéide*. Ignorer cet intertexte empêchait de comprendre le contexte d'énonciation, puisqu'Ovide s'amuse à inventer la lettre d'adieu que la reine carthaginoise aurait composée après le départ d'Énée juste avant son propre suicide. Si le jury a été plus indulgent pour les inexactitudes concernant les mythes secondaires comme celui d'Hypsipyle ou de Laodamie, il a valorisé tel candidat connaissant parfaitement les épreuves de Jason en Colchide, tout en sanctionnant tel autre candidat coupable d'un contre-sens général sur l'*Héroïde* XIII, parce qu'il ignorait que Protésilas était le mari légitime et non l'amant de l'infortunée Laodamie.

Le jury est bien conscient que l'acquisition d'une culture gréco-latine de base ne s'improvise pas, mais il invite les candidats et les candidates des prochaines sessions à se familiariser avec des textes aussi fondamentaux que l'*Illiade*, l'*Odyssée* et l'*Énéide*. D'un point de vue pragmatique, la connaissance de ces textes ne peut qu'être bénéfique pour l'étude d'une littérature travaillée par les principes d'*imitatio* et d'*aemulatio*, pour n'envisager que les littératures anciennes. D'un point de vue moins utilitaire, la fréquentation de ces textes réserve, nous semble-t-il, des joies intellectuelles et un plaisir esthétique qui justifient à eux seuls qu'on les lise ou les relise.

**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :****Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Latin**

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 27

*Membres du jury : Juliette DROSS, Claire PEREZ*

L'épreuve de traduction-commentaire d'un texte latin en série LA s'adresse à des candidates et candidats non-spécialistes. Elle vise à s'assurer de leurs connaissances en langue latine ainsi que de leurs notions de culture et littérature antiques, et vérifie leur capacité à mobiliser celles-ci au service de l'analyse littéraire. L'épreuve se déroule comme suit : la candidate ou le candidat a un temps de parole de 20 minutes pour son exposé. Suit ensuite un entretien avec le jury, d'une durée de 10 minutes.

Pour la session 2024, le jury, conscient de l'évolution de la formation en langues anciennes des candidates et candidats, a réduit la longueur des textes proposés par rapport aux années précédentes (110 mots environ pour les textes en prose, et 16 vers pour la poésie). Il propose un titre, et si nécessaire, un chapeau introducteur contextualisant le passage, ainsi que des notes, afin d'apporter à la candidate ou au candidat des informations complémentaires : une forme difficile, une référence historique ou culturelle poussée, une aide lorsque la syntaxe est jugée trop compliquée relativement au niveau attendu pour l'épreuve.

Le jury a choisi des extraits de prose et de poésie en rapport avec la thématique « La guerre et la paix » tirés des œuvres suivantes :

César, *La guerre des Gaules*  
 Cicéron, *Discours sur les provinces consulaires*  
 Lucain, *La guerre civile*  
 Lucrèce, *De la nature*  
 Ovide, *Amours*  
 Ovide, *Métamorphoses*  
 Pline le Jeune, *Panegyrique de Trajan*  
 Quinte-Curce, *Histoires d'Alexandre le Grand*  
 Salluste, *La guerre de Jugurtha*  
 Sénèque, *De la tranquillité de l'âme*  
 Silius Italicus, *La guerre punique*  
 Tacite, *Annales*  
 Tibulle, *Elégies*  
 Tite-Live, *Histoire romaine*  
 Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*  
 Velleius Paterculus, *Histoire romaine*  
 Virgile, *Enéide*  
 Virgile, *Géorgiques*

## Écart de notes

Le jury a entendu 27 prestations. Les notes se sont échelonnées de 1,5 à 19,5. Des notes inférieures à 5 ont été attribuées à des candidates ou candidats dont l'oral montrait des lacunes très importantes en langue latine (tout à la fois en morphologie, en syntaxe et en méthodologie) : les phrases n'étaient pas du tout comprises et la traduction ne recouvrait pas leur syntaxe ou le vocabulaire ; ou encore, le texte n'était pas entièrement traduit. Par ailleurs, cette année, le jury remarque que le nombre de notes de niveau moyen/encourageant (de 9 à 13) était peu élevé (3 prestations) et que le reste des notes était très différencié : 8 prestations ont obtenu entre 5 et 8, et le jury a eu le plaisir d'attribuer 14/20 ou plus à 14 candidates et candidats. Parmi elles, 4 prestations particulièrement excellentes ont obtenu plus de 18.

## Remarques générales

Concernant la « performance » orale, le stress est très compréhensible dans un contexte de concours, d'autant que le jury a conscience du caractère exigeant de l'épreuve, qui demande de découvrir et de traduire un texte inconnu. Toutefois, parfois le ton très peu confiant de certaines prestations contraste avec le bon niveau de l'exposé qu'elles proposent. Le jury ne sanctionne évidemment pas les manifestations du stress, mais nous encourageons les candidates et les candidats à travailler leur aisance à l'oral.

Concernant le paratexte, il sert à guider les candidates et candidats et à leur donner les informations qui sont nécessaires pour bien comprendre le texte. Il est très important de bien le lire et de s'en servir.

## Déroulé attendu de l'épreuve

L'**introduction** est un moment important : elle forme l'accroche de la prestation. Si elle est souvent brève dans le cadre d'une épreuve sans programme, elle doit toutefois bien installer la prise de parole et contextualiser de façon pertinente l'extrait. Dans ce cadre, il faut évoquer l'auteur, l'œuvre, le contexte, mais on se limitera, pour celui-ci, aux informations utiles pour le commentaire – il faut éviter, en effet, d'introduire des éléments sans lien avec le texte. Il convient notamment d'évoquer le genre littéraire auquel appartient l'extrait (il est important de toute façon de bien l'identifier pour faciliter la traduction, la problématique et le commentaire), et de replacer, si on le peut, l'extrait dans l'économie de l'œuvre.

La **lecture** permet de vérifier que le candidat ou la candidate sait lire correctement le latin, dans les conventions de prononciation en France. À ce sujet, il convient de s'entraîner pour éviter les fautes et imprécisions : attention notamment au c, à prononcer (k), ou encore au u/v). Par ailleurs, le ton de la lecture doit montrer, dans l'idéal, que l'on a bien compris le texte, dans ses articulations logiques, dans la syntaxe des phrases (groupes nominaux, séparation des propositions,...) ou encore dans ses effets de style (mise en valeur par l'ordre des mots, répétitions, par exemple). Si le texte met en scène un dialogue, ou dispose d'une tonalité particulière, il est bon de rendre ces particularités à la lecture.

La **traduction** est une étape cruciale, et la plus importante de l'exercice dans la mesure où on ne peut produire un commentaire complet et entièrement pertinent si l'on n'a pas compris le sens du texte.

Lors de la phase de traduction, les candidates et les candidats doivent restituer le sens par groupe de mots (non par mots, ni par phrases), pour rendre compte de leur bonne analyse de la syntaxe, tout en veillant à ce que l'ensemble rende une phrase française correcte et compréhensible. Dans l'exposé oral, la phase de lecture étant désormais terminée, il n'est pas besoin de relire la phrase latine en entier avant de la traduire.

Les faux sens ne sont pas les erreurs les plus graves, mais d'autres qui concernent le vocabulaire ont des conséquences plus importantes. L'utilisation excessive du dictionnaire est certes déconseillée lors de la préparation, car elle fait perdre du temps, et il est recommandé d'apprendre du vocabulaire au moyen d'un lexique fréquentiel. Toutefois, se reposer sur des souvenirs mal assurés, ou sur un sens supposé transparent du mot, peut amener les candidates et candidats à proposer un sens qui n'est pas du tout celui du mot latin, parfois dès le début du texte (par exemple, *suaue* traduit par « sauvé », *oues* par « oies »...). Dans le cas où l'on ne connaît pas beaucoup de vocabulaire latin, il vaut parfois mieux prendre le temps de chercher dans le dictionnaire. Par ailleurs, un certain nombre d'erreurs découlent d'imprécisions dans l'analyse morphologique, au niveau des désinences ou des radicaux, qui conduisent la candidate ou le candidat à sélectionner le mauvais mot dans le dictionnaire. Attention, parmi elles, aux confusions classiques entre des mots proches, comme *uir* et *uis*.

L'apprentissage des déclinaisons et conjugaisons est essentiel : le jury attend que les candidates et candidats maîtrisent la morphologie de base – les cas irréguliers ou difficiles étant résolus par une note. Les confusions concernent parfois des mots très courants ou dont certains éléments sont identifiables : par exemple, *eat* pris pour une forme d'*is*, *ea*, *id* ; les désinences verbales de personnes non reconnues... Les temps verbaux, modes, voix, sont fréquemment mal identifiés ; les participes sont particulièrement malmenés, parfois pris pour des formes conjuguées ; à l'inverse, des formes conjuguées ou en -nd- sont régulièrement prises pour des participes. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue le fonctionnement syntaxique d'une phrase simple : porter une attention rigoureuse aux cas, bien relier les noms, adjectifs ou participes au même cas, genre et nombre. Pour la syntaxe de la phrase complexe, les mots subordonnants ne sont pas toujours bien connus, et les propositions subordonnées ne sont pas toujours différenciées les unes des autres : ainsi, *ne* subordonnant confondu avec *non* ; *quis* traduit par « que » complétif ; *quia* identifié comme un relatif ; *per* traduit par « pour que »...

Le jury est bien conscient de se trouver face à des candidates et candidats non-spécialistes. Il est enclin à monter dans les notes, s'ils et elles montrent que leurs bases en grammaire latine (dans sa morphologie, et les grands points de syntaxe) sont solides et que la méthode de la traduction leur est connue. Il est possible d'avoir une note satisfaisante, voire très satisfaisante, même avec quelques erreurs dans la traduction initiale, surtout si l'on montre ses bonnes connaissances en répondant aux questions du jury durant l'entretien.

Le **commentaire** éclaire le texte et en propose une interprétation. Il montre quels aspects particuliers de la thématique au programme se manifestent dans l'extrait. Il doit être toujours ramené à la problématique choisie.

Le jury a conscience que l'exercice a ceci d'ardu qu'une mauvaise compréhension du latin rend difficile la production d'une interprétation littéraire pertinente. Toutefois, plusieurs candidates et candidats dont la traduction était très fautive ont montré, durant le commentaire, leur capacité à repérer, grâce à l'attention aux mouvements du texte et au lexique, des thématiques ou figures importantes.

Le commentaire commence par la présentation du texte, en explicitant sa structure. Il faut ensuite énoncer la problématique. Celle-ci ne saurait être une question générale, vague ou interchangeable. La forme interrogative ou l'amorce en « comment » n'est pas une nécessité dans la formulation – parfois, elle amène le candidat ou la candidate à des formulations hasardeuses ou des questionnements multiples et « fourre-tout » ; la problématique peut aussi prendre une forme affirmative, afin d'exprimer une hypothèse, un projet de lecture, rendant compte des enjeux du texte proposé.

Ensuite, on passe au commentaire du texte en tant que tel. Il peut être soit composé, soit linéaire, sans que l'un soit recommandé plus que l'autre : il convient de choisir ce qui est le plus adapté au texte. Chaque type a ses écueils. Si l'on choisit le commentaire composé, il faut éviter de proposer des perspectives diverses, qui ne seraient pas pensées autour du fil directeur qu'est la problématique, ou au contraire, de faux axes qu'on peine à distinguer les

uns des autres, et qui ne constituent pas des lignes de force très déterminées. Par ailleurs, les axes du commentaire composé écrasent parfois la progression du texte, tandis que la perspective linéaire peut aider à construire une problématique, lorsque l'on observe le point de départ et l'aboutissement du texte. Le commentaire linéaire, quant à lui, doit éviter la paraphrase et faire ressortir des thématiques saillantes. Une majorité nette de candidates et de candidats a choisi le commentaire composé. Parfois, ce choix était le plus pertinent et a mené à de belles interprétations ; on entend, en outre, qu'il puisse être considéré comme plus facile à mener lorsque la maîtrise de la traduction n'est pas assurée. Mais en plusieurs cas, le jury a eu à regretter que la candidate ou le candidat ne choisisse pas le commentaire linéaire, surtout lorsque le texte comportait des parties, des étapes très distinctes, une construction manifestement travaillée.

Dans son contenu, le commentaire se doit de porter attention aux effets créés par le texte, et notamment dans la construction de la phrase latine – là encore, la perspective du commentaire composé n'encourage pas forcément au commentaire précis du développement de la phrase latine dont la syntaxe et l'ordre des mots sont souvent expressifs. En poésie, les commentaires sur la scansion, sur la place des mots dans le vers, sont particulièrement bien reçus. Il est judicieux d'employer la terminologie de la rhétorique antique, pour peu que les notions soient bien utilisées : le jury a apprécié des références pertinentes à la notion d'éthopée ou d'*enargeia*. Le commentaire demande aussi l'explicitation de références à la civilisation, à l'histoire, à des figures historiques et mythologiques. Au-delà, il est enrichi par les connaissances de la candidate ou du candidat en matière de littérature et de culture antiques. Le jury a apprécié : l'identification de motifs caractéristiques d'un genre littéraire donné (le grandissement épique, par exemple) ; la connaissance de certains thèmes qui traversent l'œuvre entière, lorsqu'elle est très célèbre ; l'identification d'une tradition littéraire, comme celle du mythe de l'âge d'or ; les parallèles avec des œuvres et des auteurs qui mobilisent des thèmes semblables ; l'explicitation correcte de notions de philosophie (par exemple, des principes généraux de l'éthique stoïcienne). La mobilisation très pertinente et définie d'une référence complexe, que le jury n'attend pas dans le cadre d'une épreuve pour non-spécialistes, est valorisée, comme ce fut le cas pour la prestation d'une candidate qui a mobilisé la notion stoïcienne d'*oikeiôsis* pour appuyer sa lecture d'un extrait de Lucain.

Au contraire, certaines lacunes sont regrettables, notamment lorsqu'il s'agit de grands événements de l'histoire romaine : par exemple, il est attendu, avec un tel programme, que les candidates et candidats connaissent l'existence de guerres civiles à Rome au dernier siècle avant notre ère, pour identifier des références historiques, un contexte politique pouvant servir l'analyse, au moins durant l'entretien. Il est également souhaitable de bien différencier entre eux les différents genres littéraires et, pour la poésie, les vers qui les caractérisent, pour éviter d'énoncer une erreur dès l'introduction ou de fonder une partie de son commentaire sur une mauvaise identification.

La conclusion doit ramener ensemble les fils qui ont été développés au cours du commentaire afin de répondre à la problématique. Elle peut ouvrir des perspectives mais doit éviter d'évoquer des références qui ne seraient pas un éclairage complémentaire pertinent ou un prolongement.

Enfin, le temps de l'**entretien** doit être vu comme une occasion d'améliorer sa prestation : le jury coopère avec la candidate ou le candidat et s'emploie à lui donner des opportunités pour corriger des erreurs, ajouter ou affiner certains points de commentaire. L'échange peut aussi donner lieu à des questions plus générales ou d'approfondissement. Le jury se réjouit de la persévérance de candidates et candidats, qui ont su profiter de ce temps pour améliorer leur oral, ou reprendre confiance au cours de l'entretien. Il a souvent donné lieu à des échanges fructueux qui ont permis d'augmenter la note, lorsque le jury y percevait les connaissances du candidat ou de la candidate malgré les erreurs initiales de traduction, ou les éléments de culture antique connus, bien qu'il ou elle n'ait pas pensé à les mobiliser dans son exposé.

**INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :****Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Latin**

- **SÉRIES : Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 17

*Membres du jury : Maëlys BLANDENET, Stéphane GIOANNI*

**Remarques générales**

Le jury, bien conscient de l'évolution de la formation en langues anciennes des candidates et candidats, a légèrement modifié le format de l'exercice cette année en abaissant la longueur des textes à environ 110 mots pour la prose et 95 mots en poésie. En outre, le jury a accompagné systématiquement les sujets d'un titre, d'un chapeau introducteur et de notes portant sur des points de vocabulaire et de syntaxe ou sur des références historiques et culturelles.

Pour la série Langues vivantes, 10 candidates et candidats se sont présentés à cette épreuve, soit un chiffre légèrement en baisse par rapport aux sessions précédentes. Les notes s'échelonnent de 5,5 à 20, avec une moyenne de 12,5, en légère hausse, ce qui s'explique notamment par la diminution du nombre de candidates et candidats ne proposant qu'une traduction incomplète : le cas ne s'est produit qu'une fois seulement. Le jury a également eu l'occasion d'entendre plusieurs très bonnes prestations, et 4 candidates et candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 16.

Concernant la série Sciences humaines, le jury a entendu cette année 7 candidates et candidats – nombre en légère baisse également –, qui ont obtenu des notes comprises entre 8 et 18. La moyenne de 11,93, légèrement plus basse que celle de la série LV, est due en particulier au plus grand nombre de candidates et candidats n'ayant pas achevé leur traduction (3 au total), s'arrêtant même parfois à la moitié du texte. Trois candidates et candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 15.

Les textes tirés au sort, en relation avec le programme « La guerre et la paix », étaient extraits des œuvres suivantes (les tirages étant équilibrés entre prose et poésie) :

en prose :

César, *La guerre des Gaules*  
César, *Guerre civile*  
Symmaque, *Discours sur l'autel de la Victoire*  
Tite Live, *Histoire romaine*

en poésie :

Horace, *Satires*  
Lucrèce, *De la nature des choses*  
Ovide, *Amours*  
Ovide, *Fastes*  
Pétrone, *Satiricon* (Poème sur la guerre civile)

Silius Italicus, *Les guerres puniques*  
Virgile, *Énéide*

Rappelons ici que, même si les auteurs les plus connus sont privilégiés, les sujets peuvent être issus de toutes les œuvres de la latinité et non uniquement du corpus classique, à condition que la langue n'ait pas de quoi surprendre les candidates et candidats et que les textes s'inscrivent dans la thématique au programme. Ce fut par exemple le cas de Symmaque, dont le texte a donné lieu à une très bonne explication, notée 17,5.

Comme les années précédentes, le jury a tenu à utiliser un large éventail de notes, le principe du concours étant de classer les candidates et candidats. Les notes les plus basses sanctionnent des prestations très faibles : traductions incomplètes ou enchaînant les confusions et les contresens (au point de faire disparaître complètement le sens du texte) et incapacité à corriger les erreurs les plus grossières. Précisons qu'il ne suffit pas de traduire tout le texte pour éviter d'obtenir des notes très basses : ces dernières sanctionnent avant tout des traductions entièrement fautives ainsi que l'incapacité de la candidate ou du candidat à reprendre ses erreurs ou à identifier les formes les plus courantes (comme le cas de *hominis* ou la nature de *atque*).

Malgré la persistance de commentaires se limitant à quelques phrases, la gestion du temps et les règles de l'exercice ont été bien appliqués dans l'ensemble. Après une heure de préparation avec dictionnaire, les candidates et candidats ont vingt minutes pour leur prestation (brève introduction, lecture, traduction, commentaire), tandis que le jury intervient ensuite pour dix minutes de questions. Outre les remarques toujours valables que l'on trouvera dans les rapports de jury des années précédentes ou ceux de la série Lettres et arts, il est fortement conseillé aux candidates et candidats de se préparer à cette phase finale de l'épreuve, car une grande part de la note se joue sur ce moment d'échange où le jury teste leur réactivité et leur capacité à mobiliser les connaissances grammaticales et culturelles.

## Remarques sur le déroulement de l'épreuve

### Introduction

Les mises en situation sont encore souvent trop rapides et peu pertinentes par rapport à l'extrait soumis, alors même que les candidates et candidats peuvent s'appuyer sur le chapeau introducteur. Ce dernier contient des informations utiles pour l'entrée en matière : les candidates et candidats ne doivent pas hésiter à s'en saisir. Par ailleurs, quelques mots succincts pour présenter le genre littéraire et, si possible, l'auteur et le contexte de rédaction, sont toujours appréciés. Pour la poésie, l'identification du type de vers est bienvenue.

### Lecture

La longueur actuelle des textes permet au jury de les faire lire *in extenso*. Il convient donc que les candidates et candidats se préparent à cette partie de l'épreuve et sachent en tirer parti. C'est en effet l'occasion pour eux de poser leur voix, de respirer et de reprendre leur concentration, tout en montrant déjà leur compréhension du texte en isolant des groupes syntaxiquement cohérents et des unités de sens. En outre, la ponctuation demande à être respectée, de même que les conventions de la prononciation du latin en France : le y doit être prononcé [y] (*Stygiūm*), la lettre g se prononce [g] (*gentem*), et les prénoms doivent être développés en respectant le cas voulu.

### Traduction

Lors de cette étape, les candidates et candidats doivent reprendre les groupes de mots latins et en donner une traduction aussi précise que possible. Le jury a souvent redemandé

un mot à mot afin de revenir à la structure syntaxique qui n'apparaissait pas clairement. Il ne faut, en général, ni omettre ni rajouter des éléments, tout en adoptant une expression française correcte. La traduction doit être la plus précise possible, en particulier sur le temps et le mode des verbes (*capta est* ou *ueniet* ne sont pas des présents, *processerant* n'est pas un imparfait, etc.).

Les candidats, même débutants, s'ils choisissent l'option de langue ancienne, doivent donc posséder les connaissances grammaticales suffisantes pour comprendre les constructions les plus courantes, ainsi qu'un bagage minimal en vocabulaire, en particulier pour le lexique lié au thème au programme. Le jury a vu ainsi certaines candidates et certains candidats en difficulté face à des termes relevant du champ lexical de la guerre (*acies*, *gladius*), et a relevé également plusieurs confusions sur des adverbes et conjonctions fréquents : *at*, *quoque*, *atque*, pour ne citer qu'eux, ont régulièrement donné lieu à des méprises chez les candidates et candidats, qui se sont même parfois révélés incapables de les identifier lors de l'entretien.

Le jury ne saurait assez conseiller aux candidates et candidats de faire montre de vigilance pour la construction syntaxique (la coordination avec *-que* a donné lieu par exemple à de nombreuses erreurs) et de faire preuve de rigueur dans l'analyse des cas. Le jury a été particulièrement sensible aux erreurs et aux confusions d'analyse portant sur des termes en lien avec la thématique au programme : *mitescunt saecula bellis* ne peut pas vouloir dire « s'adouciront par des siècles de guerre », ni *illius exercitus milites* être traduit par « cette armée de soldats ». De même, les fautes d'analyse sur des termes extrêmement courants, comme *hominis* considéré comme un nominatif, sont lourdement sanctionnées, surtout si la candidate ou le candidat se montre incapable de reprendre son erreur lors de l'entretien.

Les candidates et candidats doivent également prendre garde à ne pas redoubler les erreurs de traduction en donnant lors du commentaire des analyses syntaxiquement impossibles, comme associer *Corinna* à *sinu* et considérer que les deux termes forment un ablatif absolu. Ils doivent également présenter une traduction correcte en français. Rappelons enfin que le pire écueil consiste à accumuler les erreurs et les confusions au point que la traduction n'ait plus aucun rapport avec le texte latin, par exemple lorsque le groupe *mutum uoluens inglorius aeuum* chez Silius Italicus est traduit par « en désirant une gloire mutuelle pour l'éternité ». À l'inverse, les traductions fondées sur une analyse grammaticale rigoureuse du texte latin ont été fortement valorisées.

### Commentaire

Lorsque la traduction est particulièrement fautive, le jury est bien conscient de la difficulté de l'étape du commentaire. Néanmoins, des candidates et candidats dans cette situation ont su proposer malgré tout un commentaire pertinent, notamment en s'appuyant sur les champs lexicaux en rapport avec la thématique. Le jury a eu également le plaisir d'entendre des commentaires incluant les passages qui n'avaient pas été traduits précédemment et, malgré l'inachèvement de la traduction, cette démarche a été valorisée. Le jury ne saurait donc trop recommander aux candidates et candidats de proposer un commentaire complet du texte, même si la traduction n'est pas réussie ou est restée inachevée.

Le commentaire en lui-même doit être articulé et comprendre une introduction, plusieurs parties et une conclusion. L'introduction repose sur la mise en valeur de la structure du texte, étape essentielle pour montrer que l'extrait a été compris, avant de passer à la problématisation, destinée à mettre en évidence de façon synthétique les grands enjeux du texte. L'annonce du plan, étape souvent omise par les candidates et candidats, est ensuite essentielle pour le jury, puisqu'elle lui permet de mieux suivre l'enchaînement des idées proposées dans le commentaire, que ce dernier soit linéaire ou composé.

Dans les deux cas, le commentaire doit être précis et prendre appui sur des éléments du texte. L'un des écueils consiste à convoquer des notions générales vues en cours sans prendre en compte la spécificité du texte, en considérant par exemple que tout extrait de la poésie élégiaque d'Ovide illustre le *seruitium amoris*.

Le jury est également sensible aux contresens sur les références culturelles, surtout lorsqu'ils concernent la thématique au programme. À propos d'un texte évoquant la guerre de Troie, le jury a ainsi appris de tel candidat que les Atrides sont une famille aristocratique romaine et, sur un texte de Tite-Live, il a eu la surprise de constater que tel autre semblait ignorer l'existence d'affrontements entre plébéiens et patriciens au cours de l'histoire de Rome. Par ailleurs, même si le programme n'exigeait pas de connaissances approfondies dans l'art de la guerre ou la poliorcétique, savoir que les Romains utilisaient des tours d'approche lors des sièges aurait grandement aidé tel autre candidat à comprendre un texte de César.

À l'inverse, les commentaires évitant ces deux écueils ont été largement valorisés, comme dans le cas d'un discours de Tite-Live où le commentaire, bien appuyé sur les mots du texte, sur des éléments stylistiques et sur des faits de langue, comme la valeur des subjonctifs, a clairement souligné les procédés de dramatisation et un élargissement du singulier vers l'universel, ce qui a permis au jury d'attribuer à cette prestation une excellente note.

Rappelons enfin que le niveau de langue de la candidate ou du candidat doit être adapté à l'exercice, et qu'une bonne gestion du temps est un élément-clé de l'épreuve, qu'il convient de préparer en amont. Ainsi, une traduction précise d'un extrait des *Fastes* d'Ovide, accompagnée d'un commentaire bien construit expliquant les enjeux essentiels et respectant le temps imparti a valu à un candidat la note maximale.

### *Entretien*

Enfin, l'entretien est un moment décisif, qui permet au jury de départager les erreurs dues à l'étourderie et celles commises par ignorance : la réactivité est donc essentielle. Cette partie de l'épreuve est bénéfique aux candidates et candidats, puisque, à l'aide des questions du jury, les traductions fautives peuvent être corrigées, ce qui conduit le jury à revoir sa notation à la hausse.

Le jury a conscience de la difficulté de l'exercice qui consiste à proposer, en une heure de préparation, une lecture juste et pertinente d'un extrait de texte latin. Toutefois, certaines candidates et certains candidats ont réussi à relever le défi cette année encore, en proposant de bonnes traductions et des analyses fines et précises témoignant d'une solide connaissance de la langue et de la culture latines.